

Numéro 7, Janvier 2017

Chers amis membres,

L'assemblée générale du 20 Janvier 2017 nous a permis de nous réunir et de faire le point et le bilan des deux dernières années. Elle a été l'occasion de vous transmettre les dernières nouvelles et de faire le point sur le plan Maladies Rares 3 et les actions récentes de la SOFFOET.

Nous avons décidé de les résumer dans ce nouveau numéro, en complément des informations que vous trouverez bien sûr sur le site ! De nouvelles rubriques sont venues enrichir ce numéro avec par exemple des propositions de lecture...

La constitution du nouveau bureau est l'occasion de remercier chaleureusement Annie Laquerrière pour ces 15 années d'engagement au sein du bureau, et Laurence Loeuillet pour son dynamisme constant et inconditionnel !

Nous vous souhaitons une bonne année 2017 !

Les membres du bureau

Prochaines journées SOFFOET

20 janvier 2017

Les Mémoires des DIU & AG SoFFœt, Hôpital Necker, Imagine

31 mars 2017

Anomalies des extrémités, Hôpital Cochin

9 juin 2017

Neuropathologie, Hôpital Necker, Amphi Robert Debré

20 octobre 2017

Best of SOFFOET, Hôpital Necker, Imagine

8 décembre 2017

Maladies métaboliques, Lyon

Sommaire

Prochaines journées SOFFOET	1
Cotations et RIHN : les nouvelles	2
ADICAP : un thésaurus « SOFFOET » simplifié en 2017 !	2
DPC : les nouveautés 2016	2
La SOFFOET & la Filière de Santé Maladies Rares AnDDI-Rares	3
Enquête médico-technique en ACP	4
Réforme du 3^e cycle et FST de fœtopathologie, où en est-on ?	4
Du côté des Régions	5
Ça bouge à Strasbourg !.....	5
La dynamique de la SoFFœT	5
Bravos aux nouveaux diplômés du DESC de fœtopathologie 2016 !.....	5
Bravos aux nouveaux diplômés du DIU de Pathologie fœtale et placentaire 2016 !.....	5
On a besoin de vous	5
A lire !	6
Congrès à venir	7
Nouveau bureau 2017	7
Appel à cotisation 2017	7

Cotations et RIHN : les nouvelles

Dans la précédente Newsletter N°6 Décembre 2016, nous vous informions de la **disparition des actes hors nomenclature concernant les examens fœtopathologiques** dans le cadre de la refonte du Référentiel dit « de Montpellier » remplacé par les **RIHN** et une liste complémentaire d'actes pouvant faire l'objet d'une évaluation par la HAS pour une prise en charge ultérieure. La SoFFœT, avait alerté nos tutelles par un courrier adressé à la DGOS le 19 Octobre 2015. Cette démarche a abouti à la revalorisation en **Décembre 2015 de l'AHC de la liste complémentaire pour les autopsies non cotées à la CCAM (nnés >4 j de vie) qui sont passés à AHC 4775, mais pas celle de l'examen neuropathologique qui reste coté en AHC 120.**

Afin d'entamer les **procédures pour la réévaluation de l'acte coté à la CCAM**, qui n'avait donné aucune suite en 2012 **une réunion a eu lieu le 18 janvier 2016 à la CNAM, pour présenter l'activité de fœtopathologie et proposer des codes/forfaits pour la réévaluation des actes d'examen de fœtus et nnés de moins de 4 jours**, en présence de représentants du Syndicat SMPF (Olivier VIRE / Frédéric Staroz), du Département des actes médicaux CNAMTS (Dr Yves ALLIOUX Eric BERTON Nicolas SABATERIE et de la DGOS (Cédric CARBONNEIL).

En dépit du soutien du SMPF, nous avons appris en Septembre 2016 qu'**aucune revalorisation des actes d'ACP n'avait été retenue !** Les démarches vont être poursuivies.

Sophie COLLARDEAU

ADICAP : un thésaurus « SOFFOET » simplifié en 2017 !

La commission ADICAP (codes des actes ACP) n'existe plus, et il n'y aura plus d'évolution des codes ADICAP. Le **thésaurus ADICAP simplifié**, dédié à la pathologie fœtoplacentaire sera prochainement mis à disposition de tous, et **intégré aux bases CEMARA /BaMaRa (BNDMR)**. Il deviendra un outil performant dans le recensement des pathologies fœtoplacentaires.

Groupe de travail : L. Loeuillet – MH Saint Frison – S. Blesson - M. Gonzales – J. Aziza

DPC : les nouveautés 2016

Le Développement Professionnel Continu (DPC) est un dispositif réglementé de formation professionnelle continue.

L'agence nationale de développement professionnel continu (ANDPC) a été créée en juillet 2016 (remplaçant l'OGDPC). Certains textes d'application doivent encore être publiés afin de mettre en place progressivement les modalités nécessaires prévues par la loi. Les programmes doivent désormais répondre à une orientation Nationale ou professionnelle définie par chaque CNP pour sa profession.

Pour en savoir plus : <https://www.agencedpc.fr/>

Nouveautés en pratique : Chaque professionnel de santé devra suivre un parcours de DPC pour remplir son **obligation triennale (un parcours tous les 3 ans au lieu de l'obligation annuelle précédemment)**.

Site de la SoFFœT Un petit rappel...

- Accédez aux observations
- Accédez aux documents des journées
- Déposez vos observations sur le site

Les appels à collaborations présentés aux journées SoFFœT sont accessibles sur le site :

(<http://soffoet.fr/appels-a-collaboration/>)

Vous y retrouverez une fiche récapitulative par appel (contact, projet) et parfois la présentation faite aux journées

Inscription directement sur le site ou par mail :

- www.soffoet.fr
- contact@soffoet.fr

DPC et SoFFœT 2 journées ont été déclarées DPC en 2016 :

- 17/06/2016 (corps calleux)
- 09/12/2016 (croissance fœtale)

La SoFFœT a soumis un nouveau dossier à l'ANDPC en décembre 2016 pour obtenir le label DPC. En attendant, les journées sont déclarées DPC par la FFGH.

Les Pré et Post-tests (évaluation des pratiques) seront proposés à tous les inscrits DPC via la plateforme Theia



AnDDI-Rares

De nombreuses actions ont été entreprises par la filière AnDDI-Rares depuis sa création en 2013. Nous vous invitons à **visiter le site web** et lire en particulier les 5 Newsletters de la filière accessibles et téléchargeables sur le site (<http://www.anddi-rares.org/>)

Les premières actions au sein de la filière:

CEMARA : Les fœtopathologistes participeront directement au registre des centres de références CEMARA dans lequel aura été intégré les codes ADICAP manquant au sein du thésaurus actuel. Les codes d'accès ainsi qu'un tutoriel seront transmis aux **membres** de la SOFFOET. Le registre BAMARA mis en place par la banque nationale des maladies rares (BNDMR) devrait faire suite à CEMARA en y incluant ces données. Nous vous en dirons plus au démarrage !

Groupe de travail : *S. Blesson – MH Saint-Frison – L. Loeuillet – M. Gonzales.*

Theia : Une plateforme e-learning a été créée pour faciliter l'accès aux formations DPC organisé par les sociétés de la FFGH, ce qui a permis la mise en place et la gestion (pré et post test en ligne, meilleure évaluation et suivi) des journées DPC. Une analyse statistique des résultats et mesures d'impacts d'amélioration sont réalisées et adressées après chaque action DPC aux participants.

Lilia Ben Slama



Votre contact : Lilia BEN SLAMA

chargée de mission SoFFoet au sein d'AnDDI-Rares. Elle est aussi en charge du **DPC**. Pour toute information :

Tel : 01 44 49 54 57

Mail : lilia.ben-slama@aphp.fr

Un poster présentant la SoFFoet a été présenté par Lilia aux **assises de Génétique 2016** à Lyon. Il est téléchargeable sur notre site.

Le plan Maladies Rares 3 :

Le plan Maladies Rares 2 avait comme objectif l'organisation des Centres de référence et de compétence existants en filière de Santé. Dans le plan Maladies Rares 3, une « relabellisation » et actualisation de la liste de ces CRMR étaient prévues, et 2 circulaires parues en Janvier 2016 et Octobre 2016 fixaient les missions et conditions d'éligibilité des centres.

Un CRMR est un « réseau », comprenant un site coordonnateur, un ou plusieurs site(s) constitutif(s) le cas échéant, et un ou plusieurs CCMR **justifié par le constat du besoin et de la rareté de l'expertise pour une maladie rare ou un groupe cohérent de maladies rares, permettant d'éviter l'errance diagnostique.** L'activité de consultation est un critère des conditions d'éligibilité, et il est stipulé qu'un « laboratoire » ou un plateau technique d'imagerie ne peut être centre constitutif.

<http://social-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/prises-en-charge-specialisees/maladies-rares/article/appel-a-projets-labellisation-crmr-319118>

Soutenu par la FSMR AnDDI-Rares et 4 associations (ASBH, CHARGE-Enfant soleil, collectif CIANE et microphthalmie France), la demande de création d'un **Centre de Référence pour les pathologies fœtales sévères et létales « Fœto Pathologies »** coordonné par l'AP-HP Necker, et comprenant 2 sites constitutifs (AP-HP Robert Debré et A-PHP Antoine Béclère) et 7 centres de compétence (Montpellier, Bordeaux, Strasbourg, Rouen, Rennes, Lille et La Réunion) a été déposée. La publication des premiers résultats devrait intervenir en mars 2017.

Pour en savoir plus : présentation de l'AG de la SOFFOET du 20/01/2017 sur le site.

Enquête médico-technique en ACP

Une enquête nationale en anatomie et cytologie pathologique, consacrée à l'archivage des lames et blocs de paraffine et l'individualisation des examens pédiatriques ainsi que sur l'enregistrement des examens foetopathologiques a été menée en 2016 auprès de 95 structures ACP, sous l'égide du Dr F Dijoud (CHU de Lyon) et de l'Académie Internationale de Pathologie.

19 réponses ont été recueillies dont voici les résultats :

- Durée d'archivage très variable d'une structure à l'autre (de 20 ans à une durée illimitée) sans différence pour les prélèvements pédiatriques.
- Enregistrement spécifique des prélèvements pédiatriques dans 3/17 structures ACP de CHU
- Limite d'âge de la pédiatrie variable selon les structures : 16 ou 18 ans.
- Enregistrement variable des examens foetopathologiques selon les structures

Ce travail a mis en évidence :

- Importance de l'harmonisation des pratiques.
- Individualisation de la pathologie pédiatrique au sein d'une structure ACP
- Rapprochement de la foetopathologie de l'activité de pathologie pédiatrique ?
- Archivage prolongé voire illimité

Pour en savoir plus : Bulletin de la Division Française de l'AIP n°63-Juin 2016

Réforme du 3^o cycle et FST de foetopathologie, où en est-on ?



Rappel : Dans le projet de réforme du 3^{ème} cycles des études médicales, les DESC sont amenés à disparaître, pouvant être transformés en **option** (pour une spécialité), ou formation spécialisée transversale (**FST**) ouvertes à plusieurs DES. La finalisation et la mise en application de la réforme du 3^{ème} cycle doivent démarrer en 2017. Les projets de FST devront être finalisés dans les deux ans qui suivent.

La SOFFOET a organisé une table ronde le 11/03/2016 en présence du Président du collège des Enseignants d'ACP (Pr Jean-François FLEJOU) et présidente du CNU d'ACP (Pr Marie-Christine COPIN). Au préalable, une enquête a été réalisée auprès des membres de la SOFFOET : 75% souhaitaient maintenir une formation transversale de foetopathologie. Le collège des enseignants d'ACP n'y est pas favorable, contrairement aux collèges de Génétique (Pr Damien Sanlaville) et Gynéco-Obstétrique (Pr Jean-François Goffinet) qui la jugent indispensable pour la prise en charge des fœtus et des couples et l'ont inscrite dans les maquettes de leurs DES. **Cette FST a reçu un a priori favorable par les conseillers ministériels.** En attendant de nouveaux échanges, **les étudiants qui le souhaitent peuvent continuer à s'inscrire au DESC de foetopathologie.**

Tania ATTIE-BITACH

Du coté des Régions

Ça bouge à Strasbourg !

Création le 1er novembre 2016 à Strasbourg, de l'**UF 6349 Fœtopathologie** dans le Département de Pathologie des Hôpitaux Universitaires. Cette UF est dirigée par Cristina Antal.

Un projet de recherche y est mis en place en fœtopathologie sur les anomalies de la substance blanche, plus particulièrement de l'oligodendrocyte, dans les malformations cérébrales fœtales.

Contact : **Dr Cristina Antal** : mariacristina.antal@yahoo.com

La dynamique de la SoFFœT

Bravos aux nouveaux diplômés du DESC de fœtopathologie 2016 !

Pascaline LETARD (DES génétique) et Aurore BONNIN (DES de Gynécologie-Obstétrique)

Bravos aux nouveaux diplômés du DIU de Pathologie fœtale et placentaire 2016 !

Samia BENABIDALLAH-HACHEMANE : Grossesse multiple avec môle hydatiforme complète : à propos de quatre cas

Marie DENIS : A novel STRA6 mutation in 2 of 3 related fetuses with malformations of pdac (pulmonary hypoplasia/agenesis, diaphragmatic hernia/eventration, anophthalmia/microphthalmia and cardiac defect) syndrome

Coralie DAUGE : Le Syndrome de Noonan : à propos d'une série de 9 Fœtus

Marie HEMARD : Anomalies congénitales de l'arc aortique : exploration prénatale et examen fœto-pathologique. Etude rétrospective au laboratoire de fœtopathologie

Maria MANDON : Dysfonction placentaire aiguë par retard de maturation villositaire : une cause rare de décès fœtal du troisième trimestre.

Joanna MERVILLE : Vascularite chorionique placentaire : une lésion à ne pas négliger, à propos de 69 cas

Naima TALHI : Mégalencéphalie fœtale. Revue de la terminologie, nosologie, causes à travers une analyse fœto-neuropathologique rétrospective d'une série consécutive de 63 « gros cerveaux » constatés entre 2006-2015

Lucile TUCHANT-TORRENTS : Echographie post-mortem versus autopsie : A partir de 75 cas de mort périnatale

On a besoin de vous...

Poitiers, poste de PH en Génétique Clinique, à partir du 01/02/2017

Contact : brigitte.gilbert-dussardier@chu-poitiers.fr

Lyon, poste d'assistant spécialiste ou de PH temps plein (mi-fœtopathologie, mi anapath générale)

Contact : sophie.collardeau-frachon@chu-lyon.fr

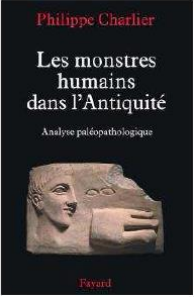
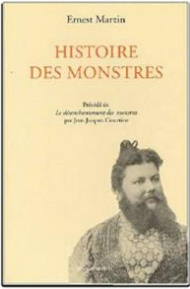

Paris, hôpital Robert Debré, poste d'AHU (01/11/2017) et de PHTP (01/09/2017) en fœtopathologie,

Contact : fabien.guimiot@aphp.fr

Détails des offres sur le site : <http://soffoet.fr/category/postes-a-pourvoir/> ↻

A lire !

Histoire de malformations : 3 livres à découvrir, qui nous touchent plus particulièrement....
Sélections de Sophie Collardeau-Frachon et Alexandre Vasiljevic, fœtopathologistes du CHU de Lyon

	<p>Les monstres humains dans l'Antiquité</p> <p>Que savons-nous des malformations humaines dans l'Antiquité gréco-romaine ? Cet ouvrage tente de découvrir la réalité biologique et historique des individus "monstrueux" à partir de cas squelettiques ou de témoignages précis. Résolument didactique, il est servi par une riche iconographie (relevés archéologiques, photographies médicales, etc.).</p> <p>L'originalité de cette étude consiste dans son approche multidisciplinaire et dans l'utilisation de nouvelles méthodes d'investigation médico-historiques : paléopathologie, icono-diagnostic, analyse de textes (médicaux ou non). Il exploite également certaines acquisitions récentes de la génétique, de l'épidémiologie et de la médecine clinique.</p> <p>Que ce soit en Grèce, ou dans l'empire romain, Philippe Charlier analyse les questions de la prise en charge ou de l'élimination des sujets "contrefaits", mais aussi les facteurs favorisant leur apparition. Il s'attarde enfin sur quelques cas bien individualisés : cyclopie, sirénomélie, ambiguïtés sexuelles, boiterie, nanisme, jumeaux fusionnés, membres surnuméraires, etc., dont les légendes, la mythologie et la littérature antiques ont fait un ample usage.</p>
	<p>Histoire des monstres</p> <p>Au début de l'année 1826, un archéologue italien ramena d'Egypte à Paris une étrange momie. On aurait dit celle d'un singe, mais les dimensions du corps semblaient excéder celles de l'animal. On consulta Etienne Geoffroy Saint-Hilaire. L'énigme ne résista pas à l'illustre fondateur de la tératologie moderne: les bandelettes dissimulaient le corps d'un homme, mais d'un homme monstrueux, privé de matière cérébrale.</p> <p>C'est par le récit de ce dévoilement qu'Ernest Martin a choisi d'entamer son Histoire des monstres (1880). Elle dit bien en effet le propos du livre : dissiper les superstitions et les erreurs qui, depuis la nuit des temps, voilent la nature des monstres humains. Mais l'ouvrage fait plus encore: au-delà d'une histoire de la tératologie, il rassemble une multitude de données qui inscrivent les monstruosité humaines dans leur histoire juridique, leur horizon théologique, la chronique de leurs exhibitions... Michel Foucault ne s'y était pas trompé, qui tira du livre d'Ernest Martin l'essentiel des matériaux du cours qu'il consacra au monstre, cette figure majeure, contre-nature et hors-la-loi, de l'anormal.</p>
	<p>« Chefs-d'œuvre de la nature ou oubliés de Dieu »</p> <p>Enfin réédité dans une nouvelle édition revue et largement augmentée, Les Monstres de Martin Monestier est un rassemblement minutieux et érudit de documents mal connus ou inédits de toutes les époques, de toutes les civilisations et de tous les coins du monde. Cet ouvrage est une stupéfiante galerie d'« hommes différents » aux destins insolites, heureux ou tragiques mais toujours passionnants. Hier les croyances imposaient souvent leur mise à mort, mais les foules faisaient au contraire leur fortune. Aujourd'hui, estimés à plus de 250 millions sur la planète, ils sont écartés de la lumière. Présenté sans complaisance, cet ensemble inouï offre un voyage au pays du merveilleux, de l'horrible et du sublime. Il aide à comprendre cette étrange humanité et à apporter aux « monstres », nos semblables, la seule réponse qu'on leur doit : le droit d'exister. Géants, nains, obèses, femmes à barbe, frères siamois, hommes à queue, femmes à cornes, sirènes, culs-de-jatte, manchots, hommes-troncs, hermaphrodites, albinos, hommes animaux, hommes à deux têtes, femmes à quatre jambes, hommes-machines, etc.</p>

Congrès à venir

- Les prochaines **Assises de Génétiques** auront lieu à Nantes du 24 au 26 Janvier 2018 : toutes les informations sur le site <http://www.assises-genetique.org/fr/>

- Les **40èmes Assises de Pathologie**, sous l'égide de l'AIP (académie internationale de pathologie, division française) auront lieu à Lyon les 18 et 19 Mai 2017 sur le thème de la pathologie placentaire. La réunion du club de pathologie pédiatrique aura pour thème la pathologie périnatale. <http://www.francepathol.org/>.

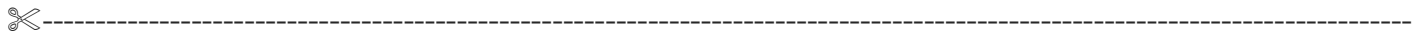
- Le prochain **congrès de la Paediatric Pathology Society** aura lieu à Lisbonne du 7 au 9 septembre 2017 : programme à venir <http://www.paedpath.org/>

- Lors de la journée SOFFOET du 14 octobre 2016 le Pr Bernard Foliguet a présenté un projet de **séminaire médico-technique** de fœto-placentologie organisé par l'université de Nancy en 2017...les dates et programme seront indiqués sur le site de la SOFFOET dès finalisation.

Nouveau bureau 2017

Un nouveau bureau a été constitué le 20 Janvier 2017 : bienvenue à **Arnaud Molin** et **Claire Beneteau** qui viennent dynamiser l'équipe ! C'est l'occasion de **remercier Annie Laquerrière** pour son engagement de longue date au sein de la SOFFOET, et saluer chaleureusement **Laurence Loeuillet** qui a assuré le poste de secrétaire de façon dynamique et constructive pendant 6 ans ! Toutes deux ne manqueront pas de poursuivre leurs actions auprès de la SOFFOET, membres du bureau ou pas ☺ !

Bureau 2017 : Tania Attie-Bitach, Jacqueline Aziza, Claire Beneteau, Sophie Blesson, Sophie Collardeau-Frachon, Fabien Guimiot, Madeleine Joubert, Philippe Loget, Arnaud Molin, Charlotte Mechler, Fanny Pelluard, Marie-Hélène Saint Frison



Appel à cotisation 2017

Cher(e) collègue,
Comme chaque année, nous vous invitons à renouveler votre adhésion à la SoFFœt, dont le montant de 40 euros reste inchangé.

NOM :

Prénom :

Fonction :

Adresse Professionnelle :

Pour les nouveaux membres, Année du DIU :

Tél. :

Fax :

E-mail (indispensable pour les contacts) :

**MERCI D'ADRESSER CE BULLETIN AVEC VOTRE CHEQUE A L'ORDRE DE LA SoFFœT (40 euros)
A Philippe Loget- 29, rue Alfred de Musset - 35700 Rennes**

Pour les fœtopathologistes exerçant et/ou domiciliés à l'étranger, contactez le trésorier pour un virement bancaire philippe.loget@chu-rennes.fr ou ploget@atalante-pathologie.fr